

LE VIGAN
GARD

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 25/028



Ceven'trail.

Le Maire de Le Vigan

- VU le Code de la Route,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- VU le Code de la Voirie routière,
- VU l'Arrêté Interministériel du 24 novembre 1967.
- VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23/05/2020 accordant au Maire les délégations prévues par l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- VU la demande de l'association « Pays Viganais endurance Nature »
- CONSIDERANT qu'il est nécessaire pour des raisons de sécurité de réglementer provisoirement la circulation et le stationnement pour le « Ceven'trail » le samedi 01 mars 2025.

ARRÊTE**ARTICLE 1** : Le samedi 01 mars 2025 :**A) La circulation et le stationnement seront interdits :**

- Boulevard des Châtaigniers dans sa portion comprise entre la rue de la libération et l'avenue Jean Jaurès.
- Boulevard des Cévennes dans sa portion comprise entre l'avenue du mont Aigoual et la rue de la libération.
- Avenue Jean Jaurès.
- Rue pierre Gorlier dans sa portion comprise entre l'avenue de la grave et la place Bonald.
- Place du quai de 07H00 à 13H00.

B) La circulation sera interrompue selon les besoins de l'organisateur :

- Rue des Barris au niveau de la traversée vers la rue du Valdourbie.
- Rue de la Carrierasse.
- Rue du Valdourbie.

C) La circulation sera interrompue rue de la libération de 13H55 à 14H05.**ARTICLE 2** : Rue du Lycée, le samedi 01 mars 2025 :

Le stationnement sera interdit rue du Lycée, la circulation se fera à double sens.

ARTICLE 3 :

La mise en place et l'enlèvement de la signalisation appropriée est à la charge et sous l'entièrre responsabilité de l'organisateur. Un plan de sécurisation de la manifestation est établi et devra être respecté.

ARTICLE 4 :

La Police Municipale et la Gendarmerie sont chargées chacune en ce qui les concerne de l'exécution du présent Arrêté et pourront le modifier pour des raisons de sécurité.

ARTICLE 5 :

L'ampliation du présent Arrêté sera transmise à :

- La Gendarmerie
- Le Centre de Secours
- L'organisateur

Fait en l'Hôtel de Ville

De Le Vigan

Le 07 février 2025

Le Maire
Sylvie Arnal

